



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale de la BCEAO pour le Mali
Agence Principale de Bamako

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
D00/08/2026

APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE SYSTÈMES DE PROJECTION
DE LA SALLE DE RÉUNION DU 11^{ème} ÉTAGE ET DE L'AUDITORIUM A L'AGENCE
PRINCIPALE DE LA BCEAO À BAMAKO

FÉVRIER 2026

PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

I.1 - Introduction

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- le Siège et le Centre Ouest Africain de Formation et d'Études Bancaires (COFEB), sis à Dakar ;
- une Direction Nationale dans chacun des États membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA sis à Abidjan ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC) sise à Paris.

I.2 - Objet

Le présent appel d'offres a pour objet de sélectionner des entreprises spécialisées pour la fourniture et la pose de systèmes de projection de la salle de réunion du 11ème étage et de l'Auditorium à l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako.

I.3 - Allotissement

Le marché est constitué en deux lots séparés.

I.4 - Conformité des offres

Toute offre qui ne répondrait pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée pour non-conformité.

I.5 - Visite des lieux

Une visite des lieux sera organisée, le 23 février 2026 à 15 heures, à l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako afin de permettre de mieux évaluer l'étendue et la consistance des travaux attendus, à la date indiquée dans l'avis d'appel d'offres.

Tout candidat qui souhaite participer à cette visite devra manifester son intérêt en communiquant ses nom et prénoms ou ceux de son représentant devant prendre part à ladite visite en envoyant un courrier électronique, à l'adresse courrier.ddn@bceao.int et courrier.ddap@bceao.int, avec copie à courrier.dsaps@bceao.int.

I.6 - Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins de six (06) mois, à compter de la date limite de dépôt des plis.

I.7 - Langue de soumission

L'offre ainsi que tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française.

I.8 - Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre et la Banque Centrale ne sera, en aucun cas, responsable de ces frais ou tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

I.9 - Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, l'Euro est accepté pour les fournisseurs établis hors de la zone CFA. Cependant, pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

I.10 - Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité du 20 janvier 2007 de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), 7 des Statuts de la BCEAO, 10 alinéa 10.1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, le présent contrat bénéficie du régime de l'exonération de tous les impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent en vigueur dans les Etats membres de l'UMOA.

I.11 - Présentation des soumissions

Les offres devront être présentée en quatre (4) parties distinctes :

- une lettre de soumission ;
- une présentation de la société ;
- une proposition technique ;
- une proposition financière.

I.11.1 - Lettre de soumission

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint à l'annexe 1.

Cette lettre devra être signée par le responsable dûment habilité de l'entreprise soumissionnaire.

I.11.2 - Présentation de la société du soumissionnaire

La présentation du soumissionnaire comprendra :

- une présentation générale de la société (dénomination, adresse, zones de couverture) ;
- le nom du représentant local pour la prise en charge de la maintenance des équipements, le cas échéant.

Par ailleurs, les soumissionnaires devront fournir copies des documents attestant du statut juridique, du numéro d'immatriculation de la société ainsi que les références bancaires conformes aux normes de codification bancaire internationales.

I.11.3 - Offre technique

L'offre technique comprendra :

- les fiches et notices techniques de tous les équipements proposés ;
 - le planning prévisionnel d'exécution des travaux ;
 - la méthodologie de l'installation des équipements ;
 - la liste des travaux similaires réalisés ainsi que les preuves d'exécution desdits travaux ;
-

- la communication de toute autre information technique jugée utile ;
- le délai de livraison et d'installation des équipements, le cas échéant.

I.11.4 - Offre financière

Les prix devront être établis en hors taxes et hors douane. Les devis en TTC sont acceptés à condition de bien faire apparaître les taxes sur des lignes séparées.

L'utilisation éventuelle de moyens de livraison exceptionnels, même avec l'accord de la BCEAO, ne saurait ouvrir au fournisseur un droit quelconque à supplément ou indemnité.

L'ensemble de l'offre sera relié en un bloc et reproduit en trois (03) exemplaires (1 original + 2 copies) portant la mention suivante :

**FOURNITURE ET POSE DE SYSTÈMES DE PROJECTION A LA SALLE DE
RÉUNION DU 11^{ème} ÉTAGE ET DE L'AUDITORIUM A L'AGENCE PRINCIPALE
DE LA BCEAO À BAMAKO**

L'ensemble des documents sera mis sous enveloppe portant les mentions suivantes :

Au centre :

**DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LE MALI
94, Avenue Moussa TRAVELE
Quartier du Fleuve
BP 206 BAMAKO - MALI**

Dans le coin supérieur gauche :

**FOURNITURE ET POSE DE SYSTÈMES DE PROJECTION A LA SALLE DE
RÉUNION DU 11^{ème} ÉTAGE ET DE L'AUDITORIUM A L'AGENCE PRINCIPALE
DE LA BCEAO À BAMAKO**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Une version numérique sur support informatique (clé USB) sera également fournie dans le dossier d'appel d'offres en complément des exemplaires reproduits.

NB : Le non-respect de la présentation pourrait entraîner la nullité de l'offre.

I.12 - Date et heure limites de transmission des dossiers

Les offres des soumissionnaires doivent être déposées au secrétariat du Service de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité (2^{ème} étage) de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako, au plus tard le 12 mars 2026.

I.13 - Evaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à la réception, la vérification de conformité, l'évaluation ainsi qu'au classement des offres reçues.

Il n'est pas exigé de garantie de soumission. Des pièces administratives et financières complémentaires attestant de la régularité de l'entreprise peuvent être exigées avant l'attribution du marché.

L'évaluation des offres s'effectuera sur la base de leur conformité aux spécifications techniques du présent cahier des charges d'une part, et de l'analyse et de la comparaison des prix proposés, d'autre part.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique conforme est la plus économiquement avantageuse pour la Banque Centrale.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

La Banque Centrale pourra exiger du fournisseur de prouver l'origine ainsi que l'état neuf des écrans proposés.

I.14 - Publication des résultats et notification provisoire du marché

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO à l'issue du processus d'attribution. A cet égard, tout candidat peut former un recours par écrit, adressé au Directeur National dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats. Le recours ne peut porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO est de dix (10) jours maximum.

Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours doit être considéré comme rejeté.

I.15 - Notification définitive du marché

L'attribution du marché sera notifiée au soumissionnaire retenu. Un contrat sera soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux Parties constitue le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

I.16. Lieu de livraison et d'installation

Les systèmes de projection doivent être livrés à l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako, sis à l'Avenue Moussa TRAVELE et installés comme indiqué dans le présent dossier d'appel d'offres.

I.17 - Délai de livraison et d'installation

I.17.1 - Le délai de livraison et d'installation des écrans de projection devra être indiqué dans la soumission et commencera à courir à compter de la date de la commande.

I.17.2 - Ce délai devra être scrupuleusement respecté sous peine d'application d'une pénalité égale à un pour mille (1/1000) du montant de la commande, par jour calendaire de retard.

Toutefois, le montant de ces pénalités ne peut excéder cinq pour cent (5%) du prix du marché.

I.18 - Réception

La réception provisoire se fera à la fin de l'installation et après vérification du bon fonctionnement des équipements, attestée par un procès-verbal de réception provisoire signé par les deux Parties. La réception définitive sera prononcée à la fin de la période de garantie d'un an.

I.19 - Garantie

Les systèmes de projection livrés et installés devraient être neufs, de bonne qualité et garantis contre tout vice de fabrication. La période de garantie pièces et main d'œuvre devra être au moins d'un an. En cas de non-conformité, leur retour sera entièrement à la charge du fournisseur.

En outre, toute nouvelle installation réalisée devra être garantie.

I.20 - Modalités de paiement

En cas d'attribution des marchés, les modalités de règlement proposées sont les suivantes :

- une avance forfaitaire de démarrage de trente pour cent (30%) à la signature du contrat contre la fourniture d'une lettre de garantie à première demande délivrée par un organisme financier de premier ordre reconnu par la BCEAO. La mainlevée de cette garantie est effectuée par la Banque Centrale, à compter de la date de signature du bordereau de livraison ;
- soixante-cinq pour cent (65%), à la livraison et l'installation conformes des équipements attestées par la signature du procès-verbal de réception provisoire ;
- cinq pour cent (5%) au titre de la retenue de garantie libérable à la fin de la période de garantie lors de la réception définitive.

I.21 - Litiges et contestations

I.21.1 - Les parties s'efforcent de régler à l'amiable tout différend né de l'exécution ou de l'interprétation du présent contrat.

I.21.2 - A défaut de règlement à l'amiable, le différend est, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), et tranché par un (1) arbitre désigné conformément à ce règlement.

I.21.3 - L'arbitrage a lieu à Bamako et se déroulera en langue française. Le droit applicable au fond du litige est le droit malien.

I.21.4 - Les frais de l'arbitrage sont supportés par la partie succombante.

I.22 - Informations complémentaires

I.22.1 - Pour toute demande d'informations complémentaires, les soumissionnaires pourront prendre l'attache de la Direction Nationale, par courriel au moins cinq (5) jours avant la date limite de transmission des offres à l'adresse : courrier.ddn@bceao.int avec copie à courrier.dsaps@bceao.int.

DEUXIEME PARTIE : DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES DES ÉQUIPEMENTS À FOURNIR ET A INSTALLER

A - Lot 1 :

I – PRESTATIONS ATTENDUES

Il s'agira de fournir et d'installer un (01) écran de projection à l'Auditorium de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako.

Le choix de l'écran doit être fait avec soin. La préférence sera portée sur la nouvelle génération des systèmes de projection.

Une formation sur la configuration et l'utilisation du nouveau système sera délivrée aux techniciens de la BCEAO.

II – CARACTÉRISTIQUES DES ÉCRANS DE DE PROJECTION

1. Désignation du matériel

Écran LED tout-en-un pliable et motorisé – 135 pouces

Technologie LED COB, pas de pixel P1.5625, résolution Full HD 1920 × 1080.

2. Présentation générale

L'équipement proposé est un écran LED professionnel tout-en-un, intégrant un système motorisé de levage et de pliage à 180°, conçu pour les environnements institutionnels, bancaires, corporatifs et événementiels à fortes exigences de qualité visuelle, de fiabilité et de sécurité.

Sa conception compacte permet un transport aisé, y compris par ascenseur, et une mise en service rapide sans travaux lourds. Le joint de pliage ultra-fin garantit une continuité visuelle quasi parfaite.

3. Caractéristiques fonctionnelles

Écran pliable bidirectionnel à 180°

Système élévateur motorisé, hauteur réglable jusqu'à 900 mm

Déploiement automatique permettant le passage d'un écran compact à un grand format

Joint de pliage ultra-fin (0,1 mm) pour une image homogène

Structure mobile adaptée aux environnements multi-usages

Coffret de transport d'une hauteur < 2,1 m, compatible ascenseurs

4. Système de commande et d'automatisation

Double mode de contrôle : Commandes physiques intégrées et Télécommande

Fonctions principales :

Montée / descente motorisée

Ouverture / fermeture des écrans latéraux

Arrêt d'urgence

Réinitialisation automatique

Démarrage et arrêt progressifs assurant :

Fonctionnement fluide

Réduction des vibrations

Faible nuisance sonore

Compatibilité avec systèmes de contrôle centralisés

Protocole de communication : UDP

5. Caractéristiques mécaniques

Désignation Spécification

Hauteur (replié) 1 999,49 mm

Largeur (replié) 1 800 mm

Hauteur (déployé) 2 539,49 mm

Largeur (déployé) 3 002 mm

Hauteur maximale de levage 900 mm

Angle de pliage 180°

Écart de pliage 1 mm

Type de motorisation Servomoteur

Système de sécurité Fins de course Omron

6. Performances d'affichage

Paramètre Valeur

Technologie LED COB

Taille d'écran 135 pouces

Résolution 1920 × 1080 (Full HD)

Pas de pixel 1,5625 mm

Format d'image 16:9

Luminosité 600 cd/m²

Contraste 9000:1

Temps de réponse 8 ms

Fréquence 60 Hz

Angles de vision 89° (H/V)

7. Structure et levage

Rail de levage en alliage d'aluminium et acier carbone

Transmission par vérin électrique servo et charnière rotative intégrée

Système de câblage :

Chaîne porte-câbles

Guidage rotatif dissimulé

Conception garantissant fiabilité mécanique et longévité

8. Alimentation et consommation électrique

Tension d'alimentation AC 100 – 240 V

Fréquence 50 / 60 Hz

Puissance maximale $\leq 4\,500\text{ W}$

Consommation en veille $< 1\text{ W}$

9. Conditions d'exploitation

Plage Température de fonctionnement 0°C à $+50^{\circ}\text{C}$

Plage de Température de stockage -20°C à $+60^{\circ}\text{C}$

10. Fonctions et avantages clés pour le maître d'ouvrage

Solution clé en main, prête à l'emploi

Design professionnel et institutionnel

Commutation fluide entre Android et Windows

Câblage dissimulé pour une installation propre et sécurisée

Commande possible par boutons, télécommande ou application

Adaptée aux :

Salles de conseil d'administration

Auditoriums

Centres de conférence

Institutions financières

Événementiel haut de gamme

11. Conformité et usage

Le matériel proposé est conforme aux exigences d'un usage commercial et institutionnel, et répond aux standards de qualité, de sécurité et de performance attendus dans le cadre d'un appel d'offres public ou privé.

B - Lot 2 :**I – PRESTATIONS ATTENDUES**

Il s'agira de fournir et d'installer un (01) vidéo projecteur de type ViewSonic LS832WU 5000 ANSI lumens avec un support plafond : ViewSonic PJ-WMK-007 Projector Ceiling Mount et un écran de projection motorisé de type Vividstorm Phantom PRO A Recessed In-Ceiling Motorized Tension UST ALR Projector Screen ou un système équivalent.

II – CARACTÉRISTIQUES DES ÉCRANS DE DE PROJECTION**1. vidéo projecteur – ViewSonic LS832WU ou équivalent**

Type de projecteur : Ultra-short throw / Installation laser

Technologie : DLP (1-Chip DMD)

Résolution native : WUXGA – 1920 × 1200 (16:10)

Luminosité : 5 000 ANSI lumens — très performante pour grands espaces et lumière ambiante

Contraste dynamique : jusqu'à 3 000 000 :1

Couleurs : 1,07 milliard de couleurs

Rendu HDR : prise en charge HDR10 / HLG

Source lumineuse : Laser phosphor (sans lampe)

Optique & Projection

Throw ratio (focale) : 0.253:1 (ultra-short throw)

Taille d'image projetée : ~80" – 170" (~2.0 – 4.3 m)

Distance de projection : 0,17 – 0,66 m (≈28 cm pour une image de 100")

Projection ultra-courte : permet grande image très proche de l'écran

Offset vertical : 133 % ±3 %

Zoom : optique fixe + zoom numérique 0,8× – 2,0×

Correction trapèze : Correction keystone H/V ±10° ; réglage automatique 4 coins

Connectivité & Contrôle

Entrées vidéo :

- 2 × HDMI 2.0b (HDCP 2.2)
 - 1 × VGA (D-Sub) In
 - 1 × VGA Out
-

Audio :

- 3.5 mm audio in / out
- Microphone in

USB :

- 1 × USB-A (alim. appareil externe)
- 1 × USB-B (service)

Contrôle réseau & intégration AV :

- RJ45 Ethernet LAN (lan control)
- RS-232 (DB9)
- Compatible Crestron, AMX, Extron, PJ Link

Haut-parleur interne : 10 W ×1

Kensington Lock Slot

Source lumineuse & Durée de vie

Type : Laser phosphor (sans lampe classique)

Durée de vie estimée :

- 20 000 h (mode normal)
- 30 000 h (mode économique)

Maintenance réduite : unité optique scellée → moins de poussière, pas de remplacement de lampe

Performances & Usage

Opération continue (24/7) : conception professionnelle pour usage intensif

Résistance à la poussière : certification IP5X pour stabilité d'image durable

Compatibilité résolution : supporte des signaux PC / Mac jusqu'à 4K UHD

Temps d'allumage : quasi instantané

Poids net : env. 5,8 kg

Dimensions (L × P × H) : env. 382 × 318 × 132 mm

2.Support plafond : ViewSonic PJ-WMK-007 Projector Ceiling Mount

ViewSonic PJ-WMK-007 Ceiling Mount

Le PJ-WMK-007 est un support plafond universel pour projecteurs, conçu pour une installation suspendue sécurisée des projecteurs jusqu'à 25 kg (≈55 lb). Il est fourni avec des bras réglables et un système de fixation rapide permettant un entretien simplifié sans réalignement complet.

Spécifications principales

Construction & matériaux

Type de montage : Plafond – support suspendu pour projecteur.

Matériau : Structure en acier / métal robuste pour stabilité et durabilité.

Finition : Blanc – design discret adapté aux environnements institutionnels ou corporatifs.

Charge maximale supportée : jusqu'à 25 kg (≈55 lbs) – suffisant pour la grande majorité des projecteurs professionnels.

Bras support réglables : 4 bras articulés configurables pour s'adapter à différents modèles et points de fixation de projecteur.

Plage de hauteur / portée utile : bras ajustables de 19,7" à 30,7" (≈ 50 – 78 cm) du plafond pour adapter la distance de projection en hauteur.

Ajustement multi-axes : possibilité d'inclinaison, rotation et réglages fins pour aligner parfaitement l'image.

Connecteur à dégagement rapide : permet de retirer le projecteur pour maintenance sans réalignement complet du support.

Compatible avec la plupart des projecteurs ViewSonic et de nombreux modèles du marché, dans la limite du poids et des points de fixation standard.

3. Écran de projection motorisé : Vividstorm Phantom PRO A Recessed In-Ceiling Motorized Tension UST ALR Projector Screen

Vividstorm Phantom PRO A In-Ceiling Motorized Tension UST ALR Screen

L'écran Vividstorm Phantom PRO A est un écran motorisé à tension encastrable au plafond, spécialement conçu pour fonctionner avec des projecteurs à focale ultra-courte (UST) tels que le ViewSonic LS832WU 5000 ANSI lm. Il maximise la qualité d'image en rejetant la lumière ambiante et en offrant une surface parfaitement plane pour la projection.

Installation : Encastré dans le plafond (recessed in-ceiling installation), modèle PRO A prévu pour projecteurs UST montés au plafond.

Motorisation : Écran motorisé électrique avec système de tension (tab-tensioned) pour une surface parfaitement plane et stable.

Moteur : Tubulaire silencieux — fonctionnement discret lors du déploiement et du rangement.

Boîtier : Structure en aluminium robuste, esthétique et intégrable dans les faux plafonds.

Contrôles : Commande par télécommande RF, boutons, ou interface dédiée (selon modèle / options).

Type de matériau : UST ALR / CLR (Ambient Light Rejecting, lenticulaire noir/blanc) spécialement optimisé pour projecteurs ultra-courte focale.

Gain écran : ≈ 0,6 — équilibre entre intensité lumineuse et rejet de la lumière ambiante.

Angle de vision : 170° — large champ de visualisation uniforme sur toute la largeur.

Compatibilité résolution : supporte des résolutions jusqu'à 4K / 8K et 3D HD.

Technologie de surface : conception à nervures / lentille pour optimiser la réflexion du faisceau ultra-bas des projecteurs UST et rejeter la lumière ambiante.

Tailles disponibles

Diagonales courantes disponibles (16:9) : 72", 84", 92", 100", 110", 120", jusqu'à ~130" (à choisir selon la largeur de la salle et la distance de projection).

Fonctionnalités & Usages

Surface parfaitement plane : grâce à la tension mécanique (tab-tensioned), l'écran reste plat et sans ondulations, ce qui est essentiel pour la qualité d'image projetée.

Rejet de lumière ambiante : conçu pour minimiser les effets des sources lumineuses latérales dans une salle de réunion.

Installation dissimulée : l'écran se projette depuis un caisson encastré, ne laissant qu'une surface propre et nette lorsqu'utilisé.

Compatibilité projecteur : prévu pour fonctionner avec des projecteurs laser UST dont la luminosité réelle est ≥ 1800 ANSI lumens (donc parfaitement adapté au ViewSonic LS832WU ≥ 5000 ANSI lm).

ANNEXE

MODÈLE DE LETTRE DE SOUMISSION

APPEL A CONCURRENCE POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE DEUX (02) ÉCRANS DE PROJECTION À L'AUDITORIUM ET DANS LA SALLE DE RÉUNION DU 11^{ème} ÉTAGE DE L'AGENCE PRINCIPALE DE LA BCEAO A BAMAKO

Je soussigné *[Nom prénoms et fonction]*,

Agissant au nom et pour le compte de la société *[Adresse complète de la société]* inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de *[Ville de résidence]* sous le numéro *[Numéro du registre de commerce]* :

après avoir pris connaissance du dossier d'appel d'offres pour la fourniture et la pose de systèmes de projection à la salle de réunion du 11^{ème} étage et à l'auditorium de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako ;

après m'être rendu compte de la situation des lieux et après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et l'importance de la mission à réaliser :

1- me soumetts et m'engage à exécuter la présente mission conformément au dossier de consultation, moyennant le prix global, forfaitaire, non révisable, hors taxes et hors droits de douane de ***[Montant en chiffres et en lettres]*** ;

2- m'engage à exécuter les travaux dans un délai de *[Délai prévu dans le planning]* à compter de la date de signature du marché ;

3- m'engage expressément à exécuter les travaux conformément au cahier des charges et suivant les règles de l'art ;

4- m'engage à maintenir mon prix pendant une période de six (6) mois à compter de la date de dépôt des offres ;

5- demande que la BCEAO se libère des sommes dues par elle au titre du marché, en faisant donner crédit au compte n°*[numéro de compte]* ouvert au nom de *[Attributaire du compte]*.

Fait à *[Ville de résidence]* le *[jour/mois/année]*

Le *[Fonction]*

Signature et Cachet

[Nom et Prénoms]
